



---

*Communiqué de presse – 10 janvier 2017*

## **RIE III Un grand NON à l'arnaque de l'imposition des entreprises**

**Le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) s'engage contre la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), un colis piégé à retourner à l'expéditeur le 12 février.**

Lors des deux dernières sessions du Grand Conseil valaisan, le ministre des finances, M. Tornay, n'a cessé de rappeler l'importance du programme d'économie ETS 2 pour faire face notamment à la menace que représente la RIE III.

Le Gouvernement l'a bien compris, la RIE III représente bel et bien une menace pour les finances de notre canton et de nos communes. En effet, le service des contributions annonce une perte de recette fiscale de 136 millions pour le Valais (67 millions pour le canton et de 69 millions pour les communes) si la RIE III devait entrer en force, soit une contraction de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales de près de 70% ! Plutôt que de prévoir des budgets d'austérité et des programmes d'économie, notre Gouvernement ferait mieux de soutenir ce référendum et travailler à une meilleure réforme de l'imposition des entreprises qui ne péjorerait pas autant les finances du canton et des communes.

Il faut en premier lieu bien appréhender la structure des entreprises valaisannes. Contrairement au canton de Vaud, nous ne comptons que très peu d'entreprises « à tarifs spéciaux ». Ainsi, la RIE III n'apportera aucune recette fiscale supplémentaire à notre canton de la part de ces multinationales.

Aussi, plus du 90% des entreprises valaisannes bénéficient déjà d'un taux d'impôt très favorable. En effet, jusqu'à CHF 150'000.- de bénéfice, le taux net est de 12.66%, soit déjà le 5ème canton le plus favorable pour les PME en comparaison intercantonale. Pour ces PME, la RIE III ne réduira aucunement leurs charges d'impôt. Ainsi, aucune PME ne profitera de cette réforme. En passant d'un taux d'imposition 21.56% à 15.61%, seules les grandes entreprises et leurs actionnaires bénéficieront de la RIE III. On remarque également la course à la sous-enchère fiscale à laquelle se livrent les cantons. Une course sans fin qui conduit à fragiliser leurs budgets et à mettre en péril les prestations publiques. A ce jeu de sous-enchère fiscale, le canton du Valais ne peut qu'en sortir perdant !

Suite aux allègements fiscaux irresponsables décidés par les partis bourgeois ces dix dernières années, les finances cantonales ont été dans les chiffres rouges en 2013 et 2014 ; des déficits totalement expliqués par l'écart entre les recettes fiscales budgétisées et celles effectivement encaissées. Ces déficits ont permis à la droite de justifier des coupes budgétaires pour rétablir l'équilibre, notamment plus de 40 mios dans le subventionnement des primes de caisse maladie, impactant directement les personnes les plus modestes. Une nouvelle contraction des recettes fiscales aura clairement un impact sur les prestations de l'Etat et des communes à la population.

Ainsi, avec la RIE III, l'Etat et les communes n'auront d'autre choix que de supprimer des prestations à la population ou d'augmenter l'impôt des personnes physiques. C'est d'ailleurs clairement ce que prévoyait le programme ETS 2 proposé par notre ministre des finances pour les budgets 2017 et suivants.

Si le PSVR était favorable à réévaluer l'imposition des entreprises « à tarifs spéciaux », un système d'imposition inéquitable qui permet aux multinationales de bénéficier de biens collectifs (infrastructures, formation, qualité de vie,...) sans assumer leur part financière, le parti n'accepte pas que les classes moyennes et moins aisées paient à nouveau les pots cassés d'une politique fiscale catastrophique au travers de nouvelles coupes de prestations.

**Contacts :**

- **Emmanuel Amoos**, chef du Groupe AdG/LA

078 607 72 32